

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 23 JUIN 2025

Publiée sur le site Internet de la Ville : 30 juin 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 juin 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

Président : M. Jérémie BREAUD, MAIRE

Secrétaire de séance : M. Fatih DEMIRAY

Membres présents : 29

M. Jérémie BREAUD, MAIRE, Mme Martine CHAREYRE, M. Marc DUBIEF, Mme Valérie BOULARD, M. Pascal MIRALLES-FOMINE, Mme Isabelle DA SILVA, M. Jacques CHAMPIER, Mme Linda TABTE, M. Emmanuel MAILLET, Mme Muriel ROBIC, M. Grégory BRUNET, M. René SIMILLION, Mme Christiane RIVOIRE, M. Jean-Francois DELAPIERRE, M. Stéphane GENIN, Mme Sandrine BERTHET, Mme Sonia GRANDSERRE, Mme Maryam EL GUIZANI, M. Fatih DEMIRAY, M. Stevens BOBI, M. François-Xavier PENICAUD, Mme. Véronique BOUCHER, M. Rémi COURT, Mme Anne-Laure BADIN, Madame Claire DURAND MOREL, Monsieur Djamel BOUABDALLAH, Madame Stéphanie VELLA, Madame Lucile MOREL, Monsieur Roger MAZANA

Membres ayant donné pouvoir : 11

Mme Marion CARRIER pouvoir à M. Marc DUBIEF
M. Raphaël SULTANA pouvoir à Mme Isabelle DA SILVA
M. Tarik EZ ZAJJARI pouvoir à Mme Sonia GRANDSERRE
Mme Jacqueline PALLUY pouvoir à M. Stéphane GENIN
Mme Françoise KIRASSIAN pouvoir à M. Jean-Francois DELAPIERRE
Mme Marie BRUNET pouvoir à M. Grégory BRUNET
M. Jean-Baptiste DOZOLME pouvoir à M. François-Xavier PENICAUD
M. Hervé THIBAUD pouvoir à M. Stevens BOBI
M. Djamel BOUDEBIBAH pouvoir à Madame Claire DURAND MOREL
Monsieur Jean-Pierre ANGOSTO pouvoir à Madame Lucile MOREL
Madame Nesrine MECHKAR pouvoir à M. Rémi COURT

Membres absents: 3

Mme Evelyne BRUNET, Mme Nathalie BRAMET REYNAUD, Mme Anne-Lise LANSIQUE

Délibération n°20250623DEL2

ACTION EDUCATIVE

Dénomination du nouveau groupe scolaire issu de la restructuration et de l'agrandissement de l'école maternelle Les Genêts

RAPPORTEUR : M. JÉRÉMIE BREAUD, MAIRE

Mesdames, Messieurs,

Par application de l'article L. 2121-30 du Code Général des Collectivités Territoriale et l'article L. 212-4 du Code de l'Éducation, la commune a la compétence pour choisir la dénomination d'une école.

Le nouveau groupe scolaire situé 6 rue Jacques Daligand, issu de la restructuration et de l'agrandissement de l'école maternelle Les Genêts, va accueillir ses premier élèves à la rentrée de septembre 2025.

Depuis 2020, la municipalité a fait de l'éducation une priorité pour que chaque enfant Brondillant puisse s'épanouir aujourd'hui et bien préparer demain. Ainsi, la Ville fait le choix d'investir massivement dans ce projet pour offrir les meilleures conditions d'apprentissage aux enfants ainsi qu'un meilleur cadre de travail au personnel éducatif.

Afin d'accompagner le projet pédagogique innovant de ce nouveau groupe scolaire, la Ville a à cœur d'adopter un nom symbolique à travers lequel elle souhaite véhiculer un message qui pourra servir l'École publique dans son ambition éducative.

Inscrire les noms d'Elisabeth et Robert Badinter, de ceux qui ont nourri pendant des années le débat public et avec qui l'équipe municipale partage bon nombre de combats et de convictions, est une manière de transmettre ces valeurs communes aux enfants dès le plus jeune âge.

Monsieur et Madame Badinter ont été informé de ce souhait et ont, le 13 juin 2023, donné à Monsieur Le Maire leur accord pour que le nouveau groupe scolaire porte leur nom.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- **NOMMER** le nouveau groupe scolaire « Elisabeth et Robert Badinter »,
- **AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,
- **CONFIRMER** Monsieur Marc DUBIEF, désigné représentant du Conseil Municipal au conseil d'école de l'école des Genêts par la délibération n° 20241003DEL9 du 3 octobre 2024, comme représentant du Conseil Municipal au conseil d'école du groupe scolaire Elisabeth et Robert Badinter .

Après délibération, le Conseil Municipal ADOPTE A L'UNANIMITE le rapport de M. le Maire.

Le Maire,

Jérémie BREAUD